



Bulletin Municipal 2021

Voefling-les-Bouzonville

EN COURS

Une urgence climatique:

Face à l'évidence, mais également grâce au travail des scientifiques, le réchauffement climatique n'est aujourd'hui plus contesté. Depuis l'accord de Paris et la publication du rapport du GIEC en 2018 les objectifs clairs pour préserver la planète sont affichés. Il est impératif de réduire massivement et rapidement les émissions de gaz à effets de serre. Tous les secteurs d'activité sont amenés à se transformer, et alors qu'elle voit ses domaines d'utilisation augmenter constamment (trafic internet, transports électriques, ou climatisation) l'énergie électrique constitue un des piliers qui permettra cette mutation. Toutefois, il faut qu'elle puisse être produite proprement, sans utiliser d'énergies fossiles. Dans le monde, elle est source de 40% des émissions de gaz à effets de serre, on voit que le travail à réaliser pour rendre cette énergie propre est encore long.



L'éolien l'aspect visible de nos changements:

C'est la raison pour laquelle les énergies renouvelables se développent massivement dans le monde. L'éolien est une des énergies les moins chères actuellement qui, tout en permettant de produire énormément d'électricité, se substitue progressivement aux modes les plus polluants. Aujourd'hui on trouve 220 gigawatts d'énergie éolienne en Europe, ce qui représente la source d'énergies nouvelles la plus largement installée en Europe, devant le nucléaire avec ses 118 gigawatts.

Le projet

Initié en 2019 avec la collaboration des élus, Intervent propose la création d'un parc éolien de part et d'autre de la RD918 sur le territoire de Voelfling-lès-Bouzonville. En effet, cette zone hors des contraintes techniques rédhibitoires (Armée, Aviation Civile et Météo France) offre un potentiel de vent intéressant (vitesse moyenne de 7.5m/s à 100m de hauteur).

Un article spécifique de présentation du projet est paru dans la gazette communale en avril 2020, mentionnant notamment qu'une page internet dédiée au projet était en place, sur laquelle vous pouviez obtenir toutes les informations liées au projet.

Nous souhaitons à présent organiser une concertation préalable dont l'objectif est d'exposer les grandes lignes du projet et le résultat des études réalisées jusqu'à maintenant, résultats qui permettent aujourd'hui d'envisager un projet et de recueillir les remarques constructives du public.

En effet, bien souvent la période « légale obligatoire » de consultation est l'enquête publique. Toutefois, cette enquête publique arrive tardivement dans le développement du projet et à un moment où les implantations définies pour les éoliennes sont compliquées à modifier.

La concertation préalable permet ainsi au public de formuler des observations ou des propositions, et contribue à la réalisation d'un projet le plus consensuel possible.

Nous prévoyons l'organisation de cette concertation après l'été 2021, afin de constituer un dossier approfondi et transparent pour envisager une rencontre avec les services de l'Etat en fin d'année.

Ce projet de 3 ou 4 éoliennes permettrait d'alimenter 8.000 foyers en électricité (hors chauffage) ainsi qu'économiser 20.000 tonnes de CO2 par an (l'équivalent de 1,8 millions de trajet entre le village et Metz en voiture à essence).

Des informations supplémentaires vous seront donc transmises par la suite pour l'organisation de cette concertation.